

Communiqué de presse
Mardi 17 juin 2025, à Lorient

Décarbonation et nouveaux services portuaires

Inauguration de l'ombrière et des cathédrales du port de Keroman

Sur le port de pêche, le syndicat mixte associant la Région Bretagne et Lorient Agglomération a construit une ombrière photovoltaïque, opérationnelle depuis mars dernier. L'énergie produite par les 3 000 m² de panneaux installés fournira en moyenne 12% des consommations de Keroman (hors réparation navale), contribuant ainsi à sa décarbonation.

Le SMLK a par ailleurs réhabilité les deux « cathédrales » de l'aire de réparation navale. Un chantier hors normes qui a permis d'améliorer les fonctions de chacun des dôm-bunkers datant de la Seconde Guerre mondiale : pêche et réparation navale. Ces deux opérations, représentant un investissement de 5 M€ HT, marquent une étape essentielle dans les transitions et la diversification des services portuaires.

*Lors de cette inauguration, **Michaël Quernez**, Président du Syndicat Mixte du port de pêche de Lorient-Keroman (SMLK) et 1^{er} Vice-président de la Région Bretagne, et **Fabrice Loher**, Vice-président du SMLK, Président de Lorient Agglomération, se sont félicités du financement partagé sur ces deux opérations dont l'objectif est d'aménager et de moderniser le port de pêche de Keroman afin de garantir l'avenir pérenne de ses activités.*

> L'ombrière (1,5 M€ HT de travaux) : première centrale photovoltaïque dans un port breton

C'est au-dessus du **magasin 71** du port de pêche que le **SMLK**, maître d'ouvrage, a construit cette ombrière d'un coût de **1,5 M€**. Sur cette opération, les financeurs -**Région** (60%) et **Lorient Agglomération** (40%)- ont obtenu le soutien de l'Europe, via **une aide du FEAMPA de 1,1 M€**.



Après 6 mois de travaux, la centrale photovoltaïque fonctionne : la production annuelle, estimée à **740 MWh**, équivaut à **12% des consommations du port de pêche** (hors réparation navale).

Cette énergie sera autoconsommée, notamment pour alimenter la production de froid et de glace pour la conservation du poisson. Dès à présent, les **économies réalisées sont de l'ordre de 30%** et le taux de retour sur investissement s'annonce faible, autour de 8 ans, en tenant compte de la subvention perçue.

Les deux collectivités se devaient d'accompagner ce projet, première étape sur la voie de la décarbonation. L'installation de la centrale solaire a par ailleurs été conçue pour que soit maintenue l'usage du parking aérien, désormais couvert.

> Les cathédrales (3,5 M€ HT de travaux) : offrir de nouveaux services tout en préservant le patrimoine

Livré en septembre 2024 après un an de travaux, le chantier des cathédrales a relevé le défi de moderniser les installations existantes, de les doter d'équipements sécurisés, davantage adaptés aux usages actuels, tout en préservant un patrimoine cher aux Lorientais et aux Lorientaises.

Cette réhabilitation permet aussi d'améliorer les conditions de travail des salariés de la filière « réparation navale ».

Les travaux, réalisés pour l'essentiel par des entreprises locales ou bretonnes, peuvent être considérés comme hors normes compte tenu de la taille et de la particularité des dômes : autour de 14 m de haut sur 13 m de large, voûtes en arc brisé, béton armé allant jusqu'à 2,5 m d'épaisseur, portes imposantes de 50 T chacune...

▪ À l'est, la cathédrale est divisée en deux espaces distincts :

- **stockage des caisses à poissons** propres, d'un côté,
- **hangar technique** pour la réparation navale (**stationnement du chariot automateur dit « millepattes »**), de l'autre.

Il a fallu, dans ce dôm-bunker, démolir des étages anciennement occupés par des box à pêcheurs ainsi que par une cuve d'eau de mer, et mettre en place, avec l'appui du SDIS, un système de brouillard d'eau pour la protection incendie.



Le choix a aussi été fait, en lien avec les services du patrimoine de Lorient Agglomération, de maintenir une **symétrie de la cathédrale** se rapprochant de son aspect **initial en recréant un pignon** qui s'intègre aujourd'hui parfaitement à l'ensemble.

▪ **À l'ouest**, la cathédrale met à disposition des entreprises des **places de réparation navale abritées des intempéries**. Pour ce faire, il a fallu rendre son usage à la nef, modifier l'entrée du dôm et créer une rampe adaptée aux usages et au chariot millepattes

qui permet le transfert des navires de la plateforme à la nef.

Le **pont roulant** a aussi été remplacé par un appareil d'une capacité de levage de 5 T et d'une portée de 6,65 m.

Enfin, au titre de la préservation du patrimoine, la **fresque des Chantiers de la Perrière**, listant tous les navires ayant été réparés sous cette nef, a pu être nettoyée et protégée.

Dans les deux nefs, les entreprises mobilisées ont dû réparer des fissures, refaire des joints de dilatation, traiter les aciers corrodés et les bétons.

À noter enfin que l'ensemble des travaux a été réalisé en site occupé alors que l'activité de l'aire de réparation navale était maintenue parallèlement.



.....

« La Région est fière d'inaugurer ces deux infrastructures qui, chacune à leur façon, structurent et consolident l'avenir de Lorient. L'ombrière photovoltaïque, la première en fonctionnement dans l'un de nos ports, ouvre la voie à la transition énergétique de Keroman. La réhabilitation des cathédrales écrit, elle, une nouvelle page de l'histoire de ces "monuments" lorientais : à nouveau en activité, elles témoignent de la capacité du port à s'adapter et à diversifier ses services. Ces deux opérations, exemplaires, s'inscrivent pleinement dans la stratégie portuaire régionale. Je me réjouis qu'elles aient pu être financées de manière agile et conjointe, au bénéfice des salariés, des entreprises et d'une filière portuaire pérenne. »

Michaël Quernez, Président du SMLK et 1^{er} Vice-président de la Région Bretagne

« À travers ces deux réalisations, nous affirmons une vision claire : celle d'un port de pêche qui reste fidèle à ses racines tout en s'engageant pleinement dans la transition énergétique et la modernisation de ses infrastructures. C'est par ces investissements majeurs, au service des professionnels et de l'emploi local, que nous préparons l'avenir maritime de Lorient et que nous faisons du Pays de Lorient le grand territoire maritime de la Bretagne. »

Fabrice Loher, Président de Lorient Agglomération et Maire de Lorient